dodis.ch/49157

31e séance du 28 avril 1950 à 9 heures.

Présidence: M. Petitpierre.
Absents: MM. Etter, Kobelt et Nobs.
Secrétaires: MM. Leimgruber et Oser.
Clôture: 11 heures.
Procès-verbal: 28.

Asile pour buveurs. Subventions.
M. de Steiger: Si le dépt. des finances s'oppose, la commission du Conseil des Etats proposera probablement la revision du texte légal. Je lui dirai: le CF n'est pas arrivé à la conclusion d'une rétroactivité possible, il convient donc d'inscrire une règle correspondante dans la loi. - Si le CF donne suite, c'est une dépense de 200 000 frs (pour les cas annoncés). Il y aurait en tout peut-être une dépense de 600 000 frs. Puisque le CF n'est pas unanime, recourir à la procédure de revision du texte légal, ce qui nous épargne le reproche d'une fausse interprétation de la loi.

Stérilisation de l'or.
M. Petitpierre:..... J'ai vu un banquier suisse de Paris qui estime que la Suisse ne devrait pas se dessaisir de son or, car il y aura dans quelque temps une révalorisation de l'or aux USA. Ces 300 ou 400 mio d'or représenteraient 60 à 80 mio de bénéfice pour la Confédération en cas de revalorisation.
M. de Steiger: Nous distribuer le rapport. Nous discuterons ensuite.
M. Rubattel: Le risque de perte est nul. Nous risquons de perdre un bénéfice.

Poursuite pénale contre la "Voix ouvrière" et le "Vorwärts".
M. de Steiger:Lire les pièces distribuées et discuter la chose plus tard.

Communistes.
M. de Steiger: J'ai reçun un rapport du MP concernant incompatibilité entre appartenance au parti du travail et exercice d'une fonction fédérale. Question à discuter à la conférence des présidents des gouvernements cantonaux.
M. Celio: Il faudra prouver l'appartenance au parti. L'abonnement à la "Voix ouvrière" ne suffit pas.
M. de Steiger: Renoncer au titre vague et dire de quoi il s'agit.
M. Celio: Avis contraire.
M. de Steiger: D'accord de classer l'objet sous "Varia".

Réserves de ménage.
M. Rubattel: Vous avez reçu 2 projets de communiqué. Aviser d'abord les gouvernements cantonaux, puis conférence de presse. Dites-moi votre avis, du moins provisoire.
M. Celio: A-t-on raison de mettre ainsi en évidence le souci de la défense nationale? Atténuer.
M. Petitpierre: Ces allusions aux contacts nécessaire sont indispensables? Je préfère le texte no 1.
M. Rubattel: Lier les deux défenses nationales. Les explications doivent prévenir un run. Il y aurait un second communiqué pour l'exécution.
M. Petitpierre: Je me rallie à la proposition, mais je préférerais un seul communiqué à publier plus tard.

Dodis

dodis.ch/49157

M. Rubattel: Nous risquons des faux bruits. On nous reproche alors silence. Je reverrai la chose avec Muggli.

Avance aux Alliés.

M. Petitpierre: Grande-Bretagne, France et USA ont fait démarche pour nouvelle avance de 17 mio sur produits liquidation avoirs allemands en Suisse. Avons déjà avancé 20 mio pour OIR. On nous demande ces 17 mio de nouveau pour OIR. Commission surveillance accord Washington est opposée à cette avance, parce que la liquidation n'a pas commencé et que l'indemnité aux propriétaires allemands n'est pas réglée. Les Alliés n'ont pas les Marks nécessaires pour cela. Si nous continuons à faire des avances aux Alliés, nous nous privons d'un moyen de pression. Des négociations sont envisagées pour mai ou juin. Si cela traîne, le gouvernement allemand interviendra pour provoquer annulation accord Washington. Si nous cédons les 17 mio, nous risquons des démarches des associations de rapatriés. Intérêt à faciliter la tâche OIR qui s'est montré très compréhensif pour la Suisse. Conclusion: répondre non, mais espérons qu'un accord sera réalisé et que nous pourrons avancer la somme dès que la procédure sera plus avancée. Dire à l'OIR de patienter.

M. de Steiger: Tout à fait d'accord. Céder aux Alliés provoquerait demande des rapatriés, d'où nécessité de leur réserver 17 mio.

Partisans de la paix.

Adopter le texte de la chancellerie.

Protestation popiste Neuchâtel.

Transmise à Justice et Police sans réponse.

Plongée du professeur Piccard.

M. Petitpierre: Diverses entreprises ont promis des subsides. Restent à trouver 100 000 frs. Le fils Piccard demande subside fédéral ou intervention auprès des entreprises Suisses-orientale. Difficile d'accéder. Je demanderai l'avis de M. Etter.

Von Bayer.

M. de Steiger: Le CF a statué deux fois. Avons demandé au Séant de Hambourg si von Bayer peut être reconnu comme Allemand. L'affaire reviendra devant le CF.

M. Celio: Il faudra examiner la chose avec coeur et humanité.

M. de Steiger: Le droit est formel. Il s'agit en définitive d'une affaire financière.

Commission d'experts loi naturalisation.

M. de Steiger: Vaudat avait été recommandé par Panchod. Sera remplacé par Knapp. Y mettre Favre pour l'intéresser dès le début.

Décisions prises sur la base de propositions écrites.

Politisches:	Organisation mondiale de la santé.
	UNESCO, 5e conférence.
	Agrément ministre Bulgarie.
Inneres:	Congrès contre le cancer.
	Medizinalprofügungskommission.
Justiz und Polizei:	Bundesbeiträge an die Flüchtlingsorganisationen.
	Strafverfolgung Oberst Willimann.
Volkswirtschaft:	Eingabe Pellanda.
	Question Scherrer-St-Gall.